

Vragne ), aproles

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

**Fabrice BRUN** 

Député de l'Ardèche Membre de la Commission des finances de l'économie générale et du contrôle budgétaire

**Brigitte BAULAND**Députée suppléante

M. Jean CASTEX

Premier Ministre

Aux bons soins de M. Laurent CARRIE

Hôtel de Matignon

57, rue de Varenne

75 007 PARIS

Aubenas le 13 novembre 2020,

Monsieur le Premier Ministre.

Je me permets de revenir vers vous dans le prolongement de ma question d'actualité du 22 septembre dernier, relative à la fracture numérique et à la mise en œuvre du « New Deal » pour la couverture des territoires en matière de téléphonie mobile.

J'ai été saisi de la situation de la commune de Jaujac, commune de ma circonscription située en zone blanche, où même les services départementaux d'incendie et de secours sont dans l'impossibilité de passer la moindre communication lors de leurs opérations.

Le Maire de la commune a sollicité les services de l'Etat ainsi que les directions régionales des opérateurs de téléphonie mobile afin de mettre un terme dans les meilleurs délais à cette situation pour le moins problématique en termes de sécurité publique, et qui handicape lourdement le tissu économique local.

En dépit de l'organisation de multiples réunions, les opérateurs et l'Etat sont dans l'incapacité de fournir à la commune une perspective de solution à court et à moyen terme.

Les élus et les habitants de cette commune comprennent d'autant moins cet état de fait que, depuis maintenant trois ans, les pouvoirs publics, l'ARCEP et les opérateurs communiquent pour vanter les mérites du « New Deal », la résorption rapide des zones blanches et la couverture généralisée du territoire en matière de téléphonie mobile.

C'est pourquoi, je me permets de vous alerter de cette situation, afin que conformément aux engagements pris par votre prédécesseur, et renouvelés par votre gouvernement à maintes reprises dans l'hémicycle, le « New Deal » numérique ne soit pas qu'un slogan, mais devienne une réalité pour nos territoires.

Vous remerciant par avance de votre écoute et de l'attention que vous porterez à ce courrier, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

Député

Dons le prolongement de m's échangs en séance et avec votre cobinet.

Fabrice BRUN - Député de l'Ardèche

Permanence parlementaire - BP 50013 - 07201 AUBENAS Cedex

Tel: 04 75 39 73 07 - Courriel: contact@fabricebrun.fr - Site: www.fabricebrun.fr